

Hospitalisation à la suite d'une blessure - tous les âges

Unité : Taux pour 100 000 personnes

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024	Année financière 2022-2023	Année financière 2021-2022
Province				
Nouveau-Brunswick	675	659	674	720
Zones de santé				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	548	512	509	560
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	693	693	668	732
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	704	716	759	769
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	1 002	990	895	1 012
Zone 5 - Région de Restigouche	909	822	816	1 165
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	549	539	576	559
Zone 7 - Région de Miramichi	875	776	948	903

À propos

Cet indicateur mesure le taux d'hospitalisations à la suite d'une blessure, normalisé selon l'âge par 100 000 habitants.

Source

Base de données sur les congés des patients

Calculs

(Nombre total d'hospitalisations à la suite d'une blessure ÷ Population totale à la mi-année) × 100 000 (ajusté selon l'âge) Unité d'analyse : admission unique

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100 000 personnes	Valeur basse est souhaitable	cihi-dad-014

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon